



Votre Bulletin de Souscription multisites

DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LES PROFESSIONNELS

Vos contacts Total Direct Energie :

SERVICE CLIENT BUSINESS

Téléphone : 09 77 40 50 40

(prix d'un appel local)

E-mail : service.business@total-directenergie.com

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL

est disponible pour toute question liée à la validation du contrat

Nom : TREDEZ Marie

Mail : marie.tredez@partenaire-totaldirectenergie.com

Téléphone : 0374011040

Vos coordonnées

Raison sociale* : DUGUESCLIN NOTAIRES

Code APE* : 6910Z N° SIRET* : 345 374 151 00016

Adresse* : 4 rue Du Guesclin CS 76433

Code postal* : 3 5 0 6 4 Ville* : RENNES CEDEX

Nom* : GUEGUEN

Prénom* : Damien

Email* : alexandre.portal.35001@notaires.fr

Téléphone* : 0299794077

Centrale de référencement :

N° adhérent :

* Mentions obligatoires

Facturation

Si le(s) destinataire(s) des factures est différent(s) du Client, merci de remplir l'Annexe Facturation

Mode de réception des factures :

☐ Électronique☒ Courrier

Type de facture :

☒ Multisites (groupée par segment)☐ Monosite

Rythme de facturation :

• Mensuel : Compteurs C4/C3

• Bimestriel : Compteurs C5

Mode de règlement :

☒ Prélèvement☐

Délai de paiement : 15 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture

DURÉE DE CONTRAT

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/04/2021

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/12/2023

OPTION INCLUSE : MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Pendant la durée du Contrat, le Client pourra ajouter ou retirer des Sites, dans la limite du seuil de 10% du Périmètre précisé à l'annexe « Liste des Sites », à l'exception des compteurs C2 et C1.

Le nouveau Périmètre bénéficiera alors des conditions du Contrat, notamment financières, pour la durée du Contrat restant à courir.

Ces modifications de Périmètre devront être signalées au Service Client Business dont les coordonnées se trouvent sur le présent Bulletin de Souscription.

Les modalités d'application d'ajout ou de sortie de Sites sont précisées dans vos Conditions Générales.

OPTION ÉLECTRICITÉ VERTEÉlectricité verte : ☐ Oui ☒ Non

Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ POUR COMPTEURS C5 - Basse Tension ≤ 36 kVA

	Fourniture		Coefficients de capacité
	Abonnement €/Site/an	€/MWh	kW/MWh
Base	60,00	84,29	0,2540
HP		88,99	0,3328
HC		68,05	0,0548
EP		74,19	0,0909

Nombre de sites C5
9

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ POUR COMPTEURS C4 - Basse Tension > 36 kVA

	Fourniture		Coefficients de capacité
	Abonnement €/Site/an	€/MWh	kW/MWh
HPH			
HCH			
HPB			
HCB			

Nombre de sites C4

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ POUR COMPTEURS C3 - Haute Tension A5 < 250kW

	Fourniture		Coefficients de capacité
	Abonnement €/Site/an	€/MWh	kW/MWh
Pointe			
HPH			
HCH			
HPB			
HCB			

Nombre de sites C3

DÉTAILS DES PRIX

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés dans ces prix pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement des Sites se traduira par une modification automatique des Prix facturés au Client.

Au moment de votre rattachement en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Le prix du mécanisme de capacité pour l'année N est obtenu en multipliant les coefficients de capacité par poste horosaisonnier par le prix de la dernière enchère organisée sur la plateforme d'échanges EPEX-spot, pendant l'année N-1.

À titre informatif, le prix de l'enchère 2019 appliqué pour l'année civile 2020 est de 16,5839€/kW

Autre :

Date de fin de validité de l'offre :

01/01/2020

à h

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée en première page du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise Total Direct Energie à récupérer auprès du Gestionnaire de Réseau de Distribution (ENEDIS) son historique de relèves ainsi que ses données contractuelles et techniques (type de compteur, Puissance souscrite et FTA).

Cette offre est valable sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription, de l'Annexe « Liste des Sites » et du mandat de prélèvement SEPA, paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et à détenir les pouvoirs pour souscrire au Contrat d'électricité pour le compte des Sites listés dans l'Annexe « Liste des Sites ».

Le Client s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture du dernier Site livré.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

- ☒ Annexe Liste des Sites
- ☐ Annexe Facturation (si destinataire(s) de facture(s) différent(s) du client)
- ☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☒ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-dvi>

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoires

Nom du signataire : **MR GUEGUEN**

Fait à : **RENNES**

Le : **15/09/2020**

DUGUESCLIN
NOTAIRES
RENNES
4, rue Duguesclin
CS 76433
35064 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 79 40 77
www.notaires-duguesclin.fr

Référence client : _____

CRÉANCIER

Nom du créancier

Total Direct Energie

Adresse

**2 bis rue Louis Armand
75015 Paris**

Identifiant créancier SEPA

FR03ZZZ488157

Référence Unique de Mandat

Type de prélèvement

☒ **Récurrent**

DÉBITEUR (À REMPLIR PAR LE CLIENT)

Raison Sociale : **DUGUESCLIN NOTAIRES**

SIRET : **345 374 151 00016**

Numéro rue : **4** Rue : **Rue Duguesclin**

Code postal : **3 5 0 2 5** Ville : **RENNES**

Coordonnées bancaires

BIC : **CDGFRPPXXX**

IBAN : **FR 77 4003 1000 0100 0014 0541 L96**

Trésorerie (uniquement pour les marchés publics)

Référence trésorerie : _____

Raison sociale : _____

Numéro rue : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Date : **15/09/2020**

Lieu : **RENNES**

Signature : _____


**DUGUESCLIN
NOTAIRES**
RENNES
4, rue Duguesclin
CS 76433
35064 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 79 40 77
www.notaires-duguesclin.fr

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TOTAL DIRECT ENERGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à ses instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En l'absence de retour du mandat SEPA signé par le Client à TOTAL DIRECT ENERGIE dans un délai de quinze (15) jours, celui-ci est réputé accepté.

